

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste en culture de remplacement, MAAO et MAR



Dans ce numéro...

- Alimentation libre des poulets fermier de chair
- «Remèdes miracles» : Gaspillage 'argent ou panacée?
- Groupe de travail de la Fédération biologique du Canada: Certification des exploitants à petite échelle
- Ateliers de formation de dépistage-système de lutte contre les ennemis des cultures pour 2014
- Possibilités de financement
- Possibilités de formation
- Conférences
- Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Le printemps est à nos portes! Avec les températures à la hausse et les journées ensoleillées qui ont marqué le début du mois, la neige aura bientôt fondu et nous pourrons remettre les mains à la terre.

Ce mois-ci, nous espérons que nos articles sur l'alimentation de la volaille élevée en parcours libre et les essais sur le terrain vous aideront à planifier la prochaine saison.

Aussi, veuillez prendre connaissance du sondage de la Fédération biologique du Canada (FBC), qui a permis de recueillir des informations pour un groupe de travail sur le processus de prise décisionnel relatif à la certification à petite échelle.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise :

<http://www.omafra.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par :

<http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges - MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas - MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacque De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Alimentation libre des poulets fermier de chair

Ron Lackey, spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale, MAAO et MAR

Introduction

Les résultats d'une recherche récente appuient le recours à l'alimentation libre dans un système de production permettant aux poulets de chair d'aller à l'extérieur.

Le type d'aliment le plus couramment utilisé dans la production avicole commerciale est une moulée composée complète, qui se présente généralement sous la forme de granules ou de miettes, ou sous forme de mélange de farines composées. Il est généralement admis que la moulée composée complète assure à la volaille une alimentation plus équilibrée, qui lui procure les calories, les protéines, les vitamines et les minéraux nécessaires pour un état de santé et un rendement optimaux. De plus, les moulées composées complètes facilitent l'alimentation de la volaille et la gestion des systèmes d'alimentation automatisés.

Toutefois, dans le cas de la volaille élevée en parcours libre, avec un accès régulier à l'extérieur, l'alimentation libre peut offrir certains avantages et devrait être envisagée comme une option viable. L'alimentation libre consiste à offrir à la volaille des aliments distincts (grains, concentrés de protéines et sources naturelles de vitamines et de minéraux, par exemple) à partir desquels chaque animal peut choisir l'alimentation qui répond à ses besoins, qui peuvent varier selon les conditions environnementales et physiologiques. Il est raisonnable de penser que la volaille élevée en parcours libre doit s'adapter à un plus grand éventail de conditions environnementales que celle élevée en claustration. Certains font valoir, par ailleurs, que les poulets ne choisissent pas leur alimentation pour maximiser leur croissance ou leur rendement, mais pour améliorer leur bien-être en fonction de leur environnement et pour assurer leur survie à long terme.

Les animaux naissent avec des préférences et des aversions alimentaires innées. La volaille a la capacité d'apprendre à privilégier une alimentation de façon à éviter les carences ou les excès nutritionnels néfastes. Dans un système axé sur l'alimentation libre, la volaille, qui a accès aux ingrédients essentiels dont elle a besoin, est théoriquement en mesure d'équilibrer son alimentation en choisissant les ingrédients qui viendront compléter l'apport en nutriments provenant de l'extérieur, à savoir le fourrage et les insectes.

En plus de cette capacité d'assurer son équilibre alimentaire, la volaille possède un système digestif capable de digérer les grains entiers. Il semble donc logique de réduire les coûts et les dépenses énergétiques liées au traitement ou au prébroyage des grains en donnant au moins une partie de l'alimentation sous forme de grains entiers. Il demeure toutefois important de

continuer à donner des coquilles d'huître concassées (gravier à picorer) afin d'assurer le bon fonctionnement du gésier des poulets. L'alimentation libre peut réduire les besoins de composition, de meulage, de mélange, de granulation et de transport, et potentiellement réduire des coûts et des dépenses énergétiques qui en découlent.

Grandes lignes des essais

Des chercheurs de l'Université de l'Arkansas ont testé l'alimentation de 200 poulets de chair (considérés comme un hybride à faible croissance) afin d'évaluer les effets d'une alimentation libre sur leur rendement. Des poussins d'une journée ont été répartis de façon aléatoire dans des cases de 20 poulets : un groupe expérimental de cinq cases nourri à l'aide de moulée composée prête à l'emploi (groupe MC) et un groupe expérimental de cinq cases nourri selon les principes de l'alimentation libre (groupe AL). Pendant la période de couvaison (de 0 à 27 jours), tous les poussins ont été nourris avec de la moulée composée, à savoir une moulée de démarrage et de croissance commerciale exempte de médicaments, conçue pour être utilisée jusqu'à ce que le poulet à griller soit prêt à être consommé. Tous les poulets avaient la possibilité de sortir à l'extérieur après cinq semaines. Les poulets de 28 à 49 jours du groupe AL avaient accès à la fois à la moulée composée prête à l'emploi et à une alimentation libre. Par la suite, soit du 49^e au 83^e jour, les poulets de ce groupe eurent uniquement accès à une alimentation libre. Celle-ci se composait de maïs concassé, de blé entier, de tourteau de soya, de farine de poisson, de coquilles d'huître broyées, de farine de varech, de farine d'os et de sel enrichi d'oligo-éléments; tous ces aliments étant présentés dans des mangeoires séparées. Les poulets du groupe MC, quant à eux, ne reçurent que de la moulée composée commerciale prête à l'emploi pendant cette même période, soit du 49^e au 83^e jour. Cette moulée était principalement composée de maïs, de tourteau de soya et de farine de poisson.

Résultats

La moulée composée contenait 63,5 % de maïs, 30,5 % de tourteau de soya et 2,5 % de farine de poisson, pour un contenu total en protéines de 20,75 %; alors que le contenu en protéines de l'alimentation libre était plus faible, soit approximativement 13,2 %. À la fin de l'essai, les chercheurs sont parvenus à la conclusion que l'alimentation libre contenait 89 % de grains (dont 37 % de blé entier), 7 % de tourteau de soya et 1,2 % de farine de poisson.

Alimentation libre des poulets fermiers de chair (suite)

Le poids final des poulets vivants ne différait pas d'un groupe à l'autre; toutefois, le rendement à l'abattage, de même que le rendement des poitrines de poulet, était plus élevé de 7 % chez les poulets du groupe MC. Les chercheurs sont d'avis que la quantité plus élevée de protéines et d'acides aminés dans la moulée composée pourrait avoir contribué au rendement plus élevé des poitrines de poulet.

Le Conseil national de recherches du Canada recommande une alimentation contenant 18 % de protéines pour les poulets à griller de six à huit semaines. Il est possible d'expliquer le fait que les poulets du groupe AL aient consommé beaucoup moins de protéines par la consommation additionnelle de protéines provenant du fourrage et des insectes. Il est intéressant de noter que les chercheurs ont remarqué qu'il restait moins de fourrage dans les cases des poulets du groupe AL. On peut donc présumer qu'ils ont consommé plus de fourrage que ceux du groupe MC.

Pendant la période de finition, soit du 49^e au 83^e jour, l'apport alimentaire était plus élevé, et l'efficacité alimentaire plus faible, chez les poulets du groupe MC. Pendant cette période, l'indice de consommation des poulets du groupe MC était de 5,6 pour 1, tandis que celui des poulets du groupe AL n'était que de 3,8 pour 1.

Dans cette étude, tous les ingrédients de l'alimentation donnée aux poulets avaient été achetés. Il en ressort qu'il a coûté moins cher de nourrir les poulets du groupe AL

(0,07 \$/kg) que ceux du groupe MC (0,08 \$/kg).

Résumé

Les résultats de cette étude indiquent que l'alimentation libre est une option viable pour l'élevage de poulets fermiers de chair. La moulée composée, par ailleurs, continue d'être une méthode d'alimentation plus pratique pour bon nombre de producteurs. Toutefois, en particulier pour les producteurs qui cultivent la majorité des aliments qu'ils donnent à leurs animaux, l'alimentation libre pourrait être un bon moyen de réduire les coûts d'alimentation, en éliminant, ou à tout le moins en diminuant, les frais de composition, de meulage, de mélange, de granulation et de transport. L'alimentation libre permet également de donner des grains entiers à la volaille, qui est naturellement capable de les manger et de les digérer. Il a été démontré qu'accorder une place aux grains entiers dans l'alimentation de la volaille améliore le développement de son tube digestif, ce qui améliore également sa capacité d'absorption des nutriments provenant des différents ingrédients de son alimentation.

Références

Fanatic, A.C., V.B. Brewer, C.M. Owens-Henning, D.J. Donoghue et A.M. Donoghue. "Free-choice feeding of free-range meat chickens", in *The Journal of Applied Poultry Research*, vol. 22, p. 750-758
Hank, Y.L. et J.G. Dingle. "Practical and economic advantages of choice feeding systems for laying poultry", in *World's Poultry Science Journal*, vol. 58, juin 2002.

« Remèdes miracles » : Gaspillage d'argent ou panacée?

Sean Westerveld, spécialiste du ginseng et des herbes médicinales, MAAO et MAR

Les cultivateurs biologiques, comme tous les cultivateurs, sont toujours à la recherche de nouveaux produits et de nouvelles méthodes pour améliorer le rendement et la qualité de leur production et lutter contre les ravageurs. Les cultivateurs ont accès à de nombreuses entreprises qui essaient de leur vendre une multitude de produits, des engrais aux produits antiparasitaires, en passant par les outils de traitement des eaux. Il existe aussi de nombreux blogues et sites Web faisant la promotion de différentes méthodes et de produits faits maison. Comment savoir, dans ce contexte, s'il est sécuritaire et efficace de les utiliser dans vos champs? Faites des recherches!

En anglais, on appelle ces remèdes miracles de « l'huile de serpent ». Cette expression remonte au 19^e siècle, alors que les travailleurs de chemin de fer d'origine chinoise apportèrent en Amérique du Nord de l'huile de serpent, un remède traditionnel chinois. Éventuellement, des vendeurs sans scrupules ont commencé à vendre une imitation

d'huile de serpent, en affirmant qu'il s'agissait d'un remède universel à toutes les maladies humaines. C'est pourquoi on utilise aujourd'hui le terme « huile de serpent » pour faire référence à un produit dont on vante exagérément les mérites et dont la qualité et les résultats sont pour le moins discutables. Une fois qu'un produit s'avère réellement efficace, on ne peut plus parler « d'huile de serpent ».

Avant d'acheter un produit ou d'instaurer une nouvelle façon de faire, assurez-vous que c'est non seulement légal, mais également autorisé par votre organisme de certification. Tout produit affirmant pouvoir lutter contre les ravageurs (y compris les produits biologiques) doivent être homologués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, une division de Santé Canada, et ce, pour chaque type de culture et de ravageur. Il faut prouver qu'un produit est efficace pour pouvoir l'homologuer. Il est illégal d'utiliser un produit antiparasitaire non homologué.

« Remèdes miracles » : Gaspillage d'argent ou panacée? (suite)

Presque tous les autres produits devraient être classés dans la catégorie des engrais, qui doivent eux aussi être homologués, en vertu de la *Loi sur les engrais*, pour être vendus au Canada. Il existe des exceptions pour bon nombre d'engrais courants, comme la potasse et les matières organiques (le compost et le fumier, par exemple). Si un produit n'est pas homologué, demandez à l'entreprise de vous fournir les preuves indiquant qu'il fait partie de ces exceptions.

Les produits maison peuvent aussi présenter des risques pour la santé et la sécurité du cultivateur, du consommateur ou des cultures. De nombreux produits chimiques naturels sont extrêmement toxiques ou allergènes. De plus, les cultivateurs sont responsables des problèmes de santé et des problèmes environnementaux provoqués par l'utilisation d'un produit maison. Les cultivateurs doivent aussi vérifier qu'il est légal d'utiliser un produit maison en communiquant avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, au www.hc-sc.gc.ca ou au 1 800 267-6315.

En ce qui concerne les produits commerciaux, la meilleure méthode pour éviter les fraudes est de demander à voir des résultats de recherche prouvant l'efficacité du produit. Ces résultats devraient provenir de tests répliquables, aléatoires et répétés et faire l'objet d'une analyse statistique. Sans ces statistiques, vous ne pouvez pas vous fier aux résultats. Les essais devraient aussi avoir été effectués par un institut de recherche réputé ou un organisme gouvernemental. Si la compagnie vante ses produits, elle devrait être capable de prouver qu'ils sont efficaces. Ne vous fiez pas une image affirmant l'efficacité du produit, à moins qu'on y voie des données comparatives avec un autre produit reconnu et que les données présentées soient soutenues par des résultats de recherche.

Assurez-vous de bien connaître les ingrédients des produits avant de l'utiliser. Certains ingrédients inertes peuvent être tenus secrets, mais tous les ingrédients actifs doivent être indiqués sur l'étiquette. De plus, méfiez-vous des produits qui ont l'air trop beaux pour être vrais, car c'est probablement le cas.

Si une méthode ou un produit semble prometteur, mais que vous n'êtes pas sûr de son efficacité, faites des essais sur votre ferme. Assurez-vous que la méthode ou le produit est légal avant d'effectuer vos essais. De tels essais n'ont pas à être compliqués. Comparez toujours le nouveau produit côte à côte avec vos pratiques existantes, dans une partie de votre ferme sans trop de variations naturelles. Il peut s'agir de simples bandes d'essais (figure 1), qui peuvent donner de bonnes indications de l'efficacité d'un produit ou d'une méthode,

ou de dispositifs statistiques plus complexes requis pour effectuer une analyse statistique, comme le dispositif aléatoire par blocs complets (figure 2). N'oubliez pas que l'important n'est pas tant de savoir si le produit fonctionne, mais plutôt s'il est plus efficace ou moins cher que celui que vous utilisez déjà. Par conséquent, comparez le nouveau produit à vos pratiques exemplaires existantes. Assurez-vous, également, de tester un seul produit ou méthode par traitement. Car si un traitement contenant deux produits améliore votre rendement, vous ne saurez pas lequel des deux en est la cause.



Figure 1. Dans une bande d'essais, on applique le nouveau produit en bandes dans le champ, en alternance avec l'ancien produit, puis l'on compare leur rendement respectif. Vous devez éviter les zones contenant de grandes variations naturelles, comme les espaces dégarnis sur la photo. (Source : shutterstock.com)



« Remèdes miracles » : Gaspillage d'argent ou panacée? (suite)

Figure 2. Un dispositif aléatoire par blocs complets nécessite plusieurs comparaisons côte à côte, et une distribution aléatoire des zones de traitement pour chacune de ces comparaisons. Ce dispositif permet une analyse statistique des résultats et augmente leur fiabilité. (Source : shutterstock.com)

Les « remèdes miracles » peuvent aussi bien être des produits n'ayant pas encore été correctement testés ou des produits complètement inefficaces, voire dangereux.

En effectuant des recherches avant d'utiliser un nouveau produit ou une méthode « révolutionnaire », vous profiterez des nouvelles possibilités qui s'offrent à vous tout en évitant de vous faire flouer. Des études scientifiques ont finalement prouvé que l'huile de serpent, la vraie, avait bel et bien certaines propriétés médicinales. Bref, même l'huile de serpent n'entre plus dans la catégorie des remèdes miracles douteux!

Groupe de travail de la Fédération biologique du Canada : Certification des exploitants à petite échelle

Dans le cadre de l'examen des normes biologiques canadiennes, la Fédération biologique du Canada a créé un groupe de travail chargé de se pencher sur les problèmes de certification des entreprises et des fermes biologiques locales à petite échelle, et de proposer des pistes de solutions. Le responsable de ce groupe de travail est le fermier biologique de longue date, Tony McQuail, qui fut aussi chef de cabinet du ministre de l'Agriculture de l'Ontario, Elmer Buchanan, dans les années quatre-vingt. Ce groupe de travail est formé de représentants d'organismes biologiques de partout au Canada. Leur première tâche a consisté à collecter de l'information sur les entreprises et les fermes biologiques locales à petite échelle au pays.

Le groupe de travail a bâti un questionnaire, qu'il a distribué cet hiver lors de différents événements et congrès sur l'agriculture biologique et qu'il a rendu disponible en ligne sur le site suivant : <http://organicfederation.ca>. D'après Tony McQuail, le but était de recueillir de l'information sur les raisons qui poussent les gens à obtenir leur certification et trouver de nouvelles idées pour la mise en place d'une procédure appropriée aux entreprises biologiques locales à petite échelle. « [Traduction] Notre procédure actuelle de certification est conçue pour assurer l'intégrité biologique des produits sur de longs circuits d'approvisionnement, ce qui convient au commerce interprovincial et international. Il semble qu'un certain nombre de producteurs locaux – qui cultivent pour les marchés fermiers, l'agriculture soutenue par la communauté et d'autres circuits d'approvisionnement courts – soient d'avis que le système actuel ne leur convient pas. Notre objectif, ajoute Tony McQuail, est d'émettre des recommandations pour une procédure de certification qui répondrait aux besoins du secteur de la production biologique locale. »

Le groupe de travail étudiera les commentaires et les suggestions reçus jusqu'au 11 avril, et se servira de cette information pour rédiger des recommandations qu'il partagera avec le secteur de la production biologique au cours de l'automne et de l'hiver 2014-2015. Les recommandations finales, qui seront présentées à l'Office des normes générales du Canada dans le cadre de l'examen des normes biologiques canadiennes, tiendront compte des commentaires recueillis pendant cette période.

Pour en savoir plus, communiquer avec :

Tony McQuail, responsable
Groupe de travail sur la certification des exploitants biologiques à petite échelle
86016, Creek Line, RR #1
Lucknow, ON N0G 2H0
519-528-2493
mcqufarm@hurontel.on.ca

Ateliers de formation de dépistage—systèmes de lutte contre les ennemis des cultures pour 2014

Voici la liste à jour des ateliers de formation de dépistage lié aux cultures horticoles qui seront offerts cette année. Pour s'inscrire, communiquez avec : Centre d'information agricole au 1 877 424-1300

Atelier	Date et heure	Lieu	Responsable de l'atelier	Matériel requis	Formation sur le terrain
Introduction aux systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures	30 avril 8 h 30 à 16 h	Salle de conférence 2 et 3 1 ^{er} étage, 1 Stone Rd., Guelph	Margaret Appleby	Apportez votre lunch Documentation fournie Frais de stationnement	
Tomates et poivrons	2 mai 8 h 30 à 13 h	Édifice Reek Salle PS002, Campus Ridgetown	Janice LeBoeuf	Apportez votre lunch Documentation fournie	
Laitue, celeri, oignon, carottes	9 mai	Guelph ou Woodstock	Marion Paibomesai	Documentation fournie Apportez votre lunch Frais de stationnement (Guelph)	
Cultures de choux	13 mai	Guelph ou Woodstock	Marion Paibomesai	Documentation fournie Apportez votre lunch Frais de stationnement (Guelph)	
Fruits tendres et raisins	9 mai <i>Fruits tendres</i> : 9 h à 12 h; <i>Raisins</i> : 13 h à 15 h 30	Vineland Rittenhouse Hall	Wendy McFadden- Smith	Documentation fournie. Apportez votre lunch	
Pommes	6 mai 9 h à 15 h Suivi d'une visite au verger	Auditorium Simcoe; Centre de ressources MAAO et MAR	Kristy Grigg- McGuffin	Documentation fournie; si possible apporter une copie de Pub #360 & 310 Apportez votre lunch	
Fraises et framboises (formation sur les bleuets sur demande)	14 mai 9 h à 15 h	Auditorium Simcoe; Centre de ressources MAAO et MAR	Pam Fisher	Requis : Publication MAAO #360 <i>Guide de la culture fruitière</i> , 20 \$ Apportez votre lunch.	Guide ID drosophile aux ailes tachetées, fourni à l'atelier
Formation sur le dépistage—Ginseng	15 mai 13 h à 15 h	Salle de conférence	Sean Westerveld Melanie Filotas		
Cucurbitacées	20 mai 9 h 30 à 12 h	Ridgetown	Elaine Roddy	Apportez votre lunch	
Asperges	À déterminer		Elaine Roddy		
Maïs sucré, pois et haricots	20 mai 13h à 15 h 30	Ridgetown	Elaine Rodday		
Pommes de terre	30 mai 10 h à 15 h	Salle de conférence no 3 1 Stone Rd., Guelph	Eugenia Banks	Guide sur le dépistage – pommes de terre fourni Recommandé : Publication MAAO #823; Potato Field Guide (en anglais seulement) Apportez votre lunch Frais de stationnement	Dates à venir – formation sur le terrain

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Margaret Appleby

Spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures

MAAO et MAR, Brighton

Tél. : 613 475-5850

Courriel : margaret.appleby@ontario.ca

Agrobio mars 2014

Fonds de promotion des produits alimentaires locaux

Le Fonds de promotion des produits alimentaires locaux est une initiative échelonnée sur trois ans qui dispose d'une somme maximale de 10 millions de dollars annuellement en vue de soutenir des projets novateurs en matière d'alimentation locale. L'objectif est de réduire les obstacles au développement économique régional et de contribuer à la durabilité de ce développement tout en permettant des répercussions positives sur l'économie ontarienne.

Le Fonds soutiendra quatre catégories de projets :

1. Réseaux de produits alimentaires locaux et régionaux.
2. Amélioration de la technologie, des capacités et de l'accroissement des petites immobilisations.
3. Recherche et pratiques optimales.
4. Éducation, marketing et sensibilisation.

Pour de plus amples renseignements et des lignes directrices sur le Fonds, veuillez consulter le site Web du MAAO et du MAR à : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/about/localfood.htm>

Programmes d'aide financière de Cultivons l'avenir 2 destinés aux producteurs, aux organisations et aux partenariats

Cultivons l'avenir 2 est une initiative fédérale-provinciale-territoriale qui vise à stimuler l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés dans le secteur canadien de l'agroalimentaire et des produits agricoles. En Ontario, les exploitations agricoles et les partenariats et organisations des secteurs de l'alimentation et des bioproduits peuvent élaborer leur propre plan et saisir les occasions d'accroître leurs profits, d'élargir leur marché et de gérer les risques.

Secteurs prioritaires pour l'aide financière liée à Cultivons l'avenir 2

Les producteurs, les organisations et les partenariats peuvent présenter une demande d'aide financière dans six secteurs prioritaires qui mettent l'accent sur l'innovation :

- Changements environnementaux et climatiques
- Systèmes d'assurance (salubrité des aliments, traçabilité et bien-être des animaux)
- Développement des marchés
- Santé des animaux et des végétaux
- Amélioration de la productivité au travail
- Développement des affaires et du leadership

Aide financière pour le renforcement des capacités

Une aide financière à coûts partagés est offerte aux clients admissibles pour leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires, d'effectuer des évaluations et vérifications approfondies et d'élaborer un plan d'affaires.

Le renforcement des capacités est un moyen de préparer les clients à présenter une autre demande d'aide financière à coûts partagés pour la mise en œuvre de projets. Les demandes d'aide financière pour le renforcement des capacités seront acceptées en continu.

- Rédaction d'un plan et d'un rapport contenant des recommandations sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion améliorées pour l'irrigation et la fertirrigation (p. ex. dans les champs et les serres)
- Évaluation de la consommation d'énergie pour les bâtiments agricoles existants qui vise à réduire la dépendance à l'électricité et aux combustibles fossiles ainsi que les émissions de gaz à effet de serre
- Prévention des dommages causés par la faune en vue de réduire l'endommagement des cultures ou des biens ou les problèmes causés au bétail par la faune
- Évaluation des marchés, élaboration d'un plan de marketing et conception de documents de communication
- Planification de la lutte antiparasitaire intégrée
- Évaluation du coût de production
- Élaboration d'un plan de relève, d'un plan d'expansion, d'un plan de gestion des ressources humaines et d'un plan d'affaires

Aide financière pour la mise en œuvre de projets

Les clients peuvent être admissibles à une aide financière à coûts partagés pour la réalisation de projets qui faciliteront l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Les demandes relatives à la mise en œuvre de projets seront examinées et évaluées en fonction du mérite. Les clients qui établissent un plan de travail ou d'affaires et un budget détaillés et qui obtiennent les permis et approbations applicables avant de présenter une demande augmentent leurs chances d'obtenir une aide financière.

Le montant maximal que peut recevoir une entreprise agricole pendant la durée du programme quinquennal (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018) s'élève à 350 000 \$.

On recommande fortement aux producteurs de participer à un atelier gratuit sur le renforcement des capacités, comme celui sur le Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux (4^e édition) ou Faites fructifier les profits de votre ferme.

La liste complète des programmes et services destinés aux agriculteurs de l'Ontario figure dans le site Web du MAAO et du MAR ainsi que dans la fiche technique intitulée *Programmes et services à l'intention des agriculteurs ontariens*. Pour obtenir d'autres détails, rendez-vous au www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/facts/progserv.htm ou communiquez avec le Centre d'information agricole du MAAO et du MAR, au 1 877 424-1300, pour demander une copie papier de la

Possibilités de formation

Atelier sur le compostage dans les fermes à petite et moyenne échelle (présenté par l'EFAO)

Date : Samedi 12 avril, de 10 h à 16 h

Lieu : Ferme Orchard Hill, St. Thomas, Ontario

Coût (membre) : 50 \$ **Coût (non-membre)** : 70 \$

Une grande partie du travail sur une ferme écologique consiste à obtenir un sol fertile et à le maintenir à long terme. Comprendre comment produire un compost de grande qualité fait partie de la solution. Cet atelier sur le compostage est conçu de façon à approfondir votre compréhension des différentes facettes du compost : ses avantages pour les fermiers écologiques, comment en produire en grandes et petites quantités, et la relation entre la qualité du sol et la santé des cultures.

L'atelier portera sur les sujets suivants :

- Le compostage : ses étapes, ses méthodes, etc.
- Le choix d'un emplacement et la conception d'une installation de compostage agricole : considérations environnementales, espace nécessaire, etc.
- La construction d'un tas de compost : matériel, recettes, etc.
- L'équipement nécessaire, des outils manuels à l'équipement agricole (pour l'épandage dans les champs).
- Le suivi et l'évaluation de la qualité du compost.
- Des études de cas, des exercices en groupe et une démonstration sur une ferme.

Pour plus de détails et pour s'inscrire, rendez-vous au <https://efao.ca/upcoming-events>.

Ateliers FARMSTART

1. Outils et techniques essentiels pour les productions maraîchères à petite échelle

Date : Samedi 26 avril, de 10 h à 15 h 30

Lieu : De 10 h à 12 h : Holiday Inn Express Hôtel & Suites, 10 route Nevets, Brampton

De 13 h à 15 h 30 : Ferme McVean

Coût : 95 \$ (+TVH) par personne, ou 171 \$ (+TVH) pour deux personnes

Lors de cet atelier, vous découvrirez les méthodes et techniques éprouvées de Jean-Martin Fortier, des Jardins de la Grélinette, pour cultiver plus efficacement et plus intelligemment. La formation combinera une présentation en classe et des démonstrations à l'extérieur, plus une longue période de questions. Vous pouvez vous procurer Le jardinier maraîcher sur le site Web de l'auteur (ou en anglais, The Market Gardener, à la boutique en ligne de FarmStart).

L'atelier portera sur les sujets suivants :

- L'horticulture maraîchère sans travail du sol et semoirs de précision.
- Comment installer des planches permanentes à l'aide d'une charrue rotative ou d'un rotoculteur.
- La technologie de lutte contre les mauvaises herbes.
- Le paillage et l'utilisation de couvre-sol.
- Les outils et appareils permettant d'économiser du travail.

Pour vous inscrire, rendez-vous au <https://farmstart.ticketbud.com/handtools>

2. Gestion des mauvaises herbes dans les productions maraîchères biologiques à petite et moyenne échelle

Date : 3 mai, de 13 h à 17 h

Lieu : Volunteer Hamilton, 267 rue King Est, Hamilton, Ontario

Coût : 55 \$ par personne ou 110 \$ par équipe d'une même ferme

Savoir comment contrôler les mauvaises herbes est l'une des compétences les plus importantes pour réussir sa production maraîchère biologique. La culture maraîchère biologique nécessite des approches diversifiées et proactives de lutte contre les mauvaises herbes. Vous pouvez éviter de courir à gauche et à droite pour sauver vos cultures en maîtrisant les techniques et principes fondamentaux de la lutte contre les mauvaises herbes et en élaborant un plan d'attaque avant d'ensemencer vos champs. Joignez-vous à Jeff Boesch, copropriétaire et gérant de la [Ferme Cedar Down \(ASC\)](#), pour discuter des concepts, des modalités et des techniques de lutte contre les mauvaises herbes en culture maraîchère biologique.

L'atelier portera sur les sujets suivants :

- Préparation du faux semis sur planches d'ensemencement
- Culture de couverture et rotation des cultures pour la lutte contre les mauvaises herbes.
- Grande sélection d'outils manuels et d'outils motorisés de gestion des mauvaises herbes.
- Calendriers de désherbage selon les cultures.
- Paillage.
- Fertilité et conditions du sol dans la lutte contre les mauvaises herbes.
- Compostage pour la lutte contre les mauvaises herbes.
- Identification des mauvaises herbes.
- Et plus encore!

Pour vous inscrire, rendez-vous au <https://ticketbud.com>.

3. Acheter une ferme : Planifier son coup à l'avance

Date : Samedi 7 juin, de 13 h à 17 h

Animatrice : Tarrah Young

Lieu : Chambre de commerce de Guelph

Coût : 65 \$ (+TVH) par personne, ou 110 \$ (+TVH) pour deux personnes

Vous rêvez d'acheter une ferme? Si oui, plus tôt vous commencerez vos recherches et votre planification, mieux ce sera! Par où commencer? Comment financer votre projet? Comment faire une offre? Voilà certaines des questions auxquelles nous répondrons pendant cet atelier, destiné aux acheteurs d'une première ferme. L'atelier portera sur les sujets suivants :

- Établir vos priorités : quoi chercher et où chercher
- Financement : comment faire approuver un prêt hypothécaire, le rôle du courtier hypothécaire et la différence entre un prêt hypothécaire résidentiel et agricole
- Comment faire une offre et apprendre le jargon (signer l'offre, modifications et chatels, par exemple)
- Personnes à avoir dans votre équipe (courtier hypothécaire, courtier immobilier, avocat et inspecteur, par exemple)
- Cet atelier vous aidera à démystifier les étapes de l'achat d'une ferme et vous aidera à décider si c'est un projet qui vous convient.

Inscriptions jusqu'en mars 2014

4. Atelier « À la découverte du sol »

Date : 21 juin 2014, de 12 h 30 à 16 h 30

Lieu : Chapelle Ebenezer et Ferme McVean, Brampton

Animateur : Ian McCormick

Coût : 55 \$ (+TVH) par personne, ou 110 \$ (+TVH) pour deux personnes

La racine de toute vie, y compris la vie humaine, se trouve dans le sol. Dans cet atelier, vous découvrirez les fondements de la science des sols sur le terrain et de façon accessible. Au lieu de compter sur les fertilisants, préparez-vous à découvrir de nouvelles façons d'optimiser la santé de votre sol et, ultimement, celle de vos cultures, en faisant appel au monde qui nous entoure pour révéler le merveilleux potentiel de votre sol! Préparez-vous à passer du temps à l'extérieur. Ayez des bottes, des vêtements chauds et un imperméable.

Inscriptions à partir de mars 2014

C.R.A.F.T. (Collaborative Regional Alliance for Farmer Training in Ontario)

Possibilités de stages

Stages saisonniers à plein temps et autres stages en agriculture biologique en Ontario.

Si vous souhaitez vivre une expérience pratique pour une pleine immersion en agriculture écologique, vous êtes au bon endroit. CRAFT Ontario vous ouvre la voie à la possibilité de faire un stage en agriculture qui pourra changer

vos vies. Que vous rêviez de posséder un jour votre propre ferme biologique ou que vous souhaitiez acquérir des habiletés pratiques sur les méthodes de culture, qui pourraient être utilisées dans d'autres carrières ou dans certaines circonstances, un stage agricole constitue une expérience inégalable qui vous dotera d'outils variés et d'une compréhension du domaine qui feront la différence. Toutes les fermes faisant partie de CRAFT sont indépendantes et offrent leur propre programme de stages avec ententes individuelles concernant l'hébergement, les repas, le salaire, les horaires de travail et les méthodes de formation.

Pour plus d'information, consultez le site Web suivant : www.craftontario.ca

Conférences

Rencontres informelles d'EFAO

Plusieurs rencontres informelles auront lieu pendant l'hiver. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web d'EFAO au www.efao.ca

Windsor-Essex Chatham-Kent- Séance d'accueil des agriculteurs

Date : samedi 22 mars, 14 h à 17 h

Lieu : 20600 Morris Rd, Tilbury, Ontario

Animateurs : Mike, Deb, et Rashel Tremblay de

Locally Germinated.

Compostage « Bokashi » et micro-héros!

Samedi 22 mars 2014, 13 h à 15 h; **Lieu** : 5996 County Rd 21, Utopia (Ontario) L0M 1T0

Animatrice : Vera Del Vecchio

Propriété familiale rurale

dimanche 23 mars 2014, 14 h à 17 h

Lieu : 316337 Highway 6, Chatsworth (Ontario) N0H 1G0

Animateur : Rob Campbell, Better Together Farms

Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Techniques horticoles

Mike Celetti phytopathologiste, chef du programme de pathologie – Horticulture 519-824-4120, x58910
Jim Chaput Coordonnateur des mesures de lutte à emploi limité/MAAARO 519-826-3539
Hannah Fraser chargée de programme, entomologie des cultures horticoles 905-562-1674
Kristen Callow chargée de programme, lutte contre les mauvaises herbes - cultures horticoles/MAAARO 519-738-1232
Christoph Kessel chargé de programme, nutrition des cultures horticoles 519-824-4120, x52480
Deanna Németh chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des cultures horticoles/MAAARO 905-562-1170
Anne Verhallen spécialiste de la gestion des sols 519-674-1614
Poste vacant chargé de programme, production de cultures biologiques 519-826-4587
Denise Beaton chargée du programme de protection des cultures 519-826-6594
Jason Deveau spécialiste de la technologie d'application des pesticides 519-426-8934

Horticulture

Marg Appleby spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures 613-475-5850
Eugenia Banks spécialiste de la pomme de terre 519-826-3678
Wendy McFadden-Smith spécialiste de la lutte intégrée des ennemis des fruits tendres 905-562-3833
Jennifer DeEll chargée de programme, qualité des produits maraîchers frais 519-426-1408
Pam Fisher spécialiste de la culture des petits fruits 519-426-2238
Janice LeBoeuf spécialiste de la culture des légumes 519-674-1699
Elaine Roddy spécialiste de la culture des légumes 519-674-1616
Kathryn Carter spécialiste de la culture des fruits tendres et du raisin 905-562-1639
Leslie Huffman spécialiste des pommes 519-738-1256
Kristy Grigg-McGuffin spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins 519-426-4322
Marion Paibomesai spécialiste de la culture des légumes 519-826-4963

Serriculture, Agroforesterie et Cultures spéciales

Jim Todd spécialiste en cultures de remplacement 519-426-3823
Melanie Filotas spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales 519-426-4434
Sean Westerveld spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales 519-426-4323
Evan Elford spécialiste en cultures de remplacement 519-426-4509
Wayne Brown spécialiste de la floriculture en serre 905-562-4141, x179
Graeme Murphy spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures floricoles en serre 905-562-4141, x106
Shalin Khosla spécialiste de la culture des légumes en serre 519-738-1257
Gillian Ferguson spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures légumières en serre 519-738-1258
Pam Charbonneau spécialiste de la production du gazon 519-824-4120, x52597
Jennifer Llewellyn spécialiste de la culture en pépinière 519-824-4120, x52671
Todd Leuty spécialiste de l'agroforesterie 519-826-3215
Mahendra Thimmanagari spécialiste des bioproduits à base de plantes 519-826-4593

Grandes cultures

Horst Bohner spécialiste de la culture du soja 519-271-5858
Ian McDonald coordonnateur de la recherche appliquée, grandes cultures 519-482-5129
Peter Johnson spécialiste de la culture des céréales 519-271-8180
Albert Tenuta phytopathologiste et chargé de programme, grandes cultures 519-674-1617
Tracey Baute chargé de programme, entomologie des grandes cultures 519-674-1696
Scott Banks spécialiste des cultures émergentes 613-258-8359
Gilles Quesnel chargé de programme, lutte intégrée contre les ennemis des grandes cultures (bilingue) 613-258-8250
Bonnie Ball spécialiste de la fertilité du sol 519-271-9269
Adam Hayes spécialiste de la culture des fourrages 519-674-1621
Greg Stewart chargé de programme, industrie du maïs 519-824-4120 x54865
Michael Cowbrough chargé de programme, lutte contre les mauvaises herbes - grandes cultures 519-824-4120 x52580
Joel Bagg spécialiste de la culture des fourrages 705-324-5856
Christine Brown chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des grandes cultures 519-537-8305
Brian Hall spécialiste de la culture des haricots comestibles et du canola 519-271-0083

Bétail

Tom Wright spécialiste de la nutrition des bovins laitiers 519-824-4120 x56281
Jaydee Smith chargée de programme, systèmes de production porcine 519-674-1542
Mario Mongeon spécialiste de l'élevage du bétail (bilingue) 613-679-0937
Albert Dam spécialiste de l'aviculture 519-824-4120 x54326
Brian Lang chargé de programme, systèmes de production laitière 519-537-8786
Doug Richards spécialiste de l'engraissement et de la finition des porcs 519-482-3133
Ron Lackey spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale 519-271-7407
Anita O'Brien spécialiste des moutons et des chèvres 613-258-8299
Brian Tapscott spécialiste de l'élevage d'animaux non traditionnels 519-846-3400
Chisptoph Wand spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des moutons et des chèvres 519-824-4120 x53670
Brian Pogue chargé de programme, bovins de boucherie 519-826-5106
Nancy Noecker spécialiste des exploitations vache-veau 613-258-8476
Delma Kennedy spécialiste, programmes de génétique, de reproduction et de performance des moutons 519-846-3398
Steve Naylor spécialiste de l'aquaculture 519-826-3172
Tom Hamilton chargé de programme, systèmes de production bovine de boucherie 705-647-2087
Jack Kyle spécialiste des animaux de pâturage 705-324-5855

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique de MAAO et MAR

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(EFO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

Agricultural Information

Contact Centre:

1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

www.ontario.ca/omafra

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014

Agrobio mars 2014